

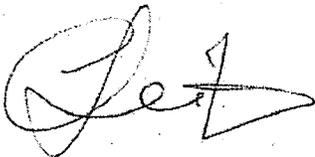
Québec, le 19 avril 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

Vous trouverez ci-joint la réponse aux deux questions inscrites au feuillet
le 10 mars dernier et qui étaient adressées au président du Conseil du trésor
par la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, M^{me} Manon Massé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader, l'expression de mes sentiments
les meilleurs.



CARLOS LEITÃO

p. j.

**RÉPONSES À DEUX QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON LE 10 MARS 2016
ET ADRESSÉES AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR PAR LA DÉPUTÉE DE
SAINTE-MARIE-SAINT-JACQUES**

Q-1

Puisque le projet des tours pour Revenu Québec est sur les tablettes et qu'aucun échéancier n'est prévu, qu'est-ce que la Société québécoise des infrastructures (SQI) entend faire de l'Îlot Voyageur sud et de l'ancienne gare d'autocars abandonnée?

R-1

Le projet du gouvernement de construire un nouvel immeuble de bureaux sur la section sud du site de l'Îlot Voyageur, à l'angle des rues Berri et de Maisonneuve (site de l'ancienne gare d'autocars) pour y regrouper des employés de l'Agence du Revenu est toujours à l'étude, comme indiqué dans le Plan québécois des infrastructures 2016-2026 (PQI). La SQI complète les analyses nécessaires pour la production du dossier d'affaires qui sera finalisé au cours des prochaines semaines.

Il est prévu que le dossier d'affaires soit présenté prochainement au gouvernement afin de statuer sur l'opportunité d'aller ou non de l'avant avec le projet d'ériger un immeuble de bureaux sur le site de l'Îlot Voyageur.

Dans le cas où le gouvernement décidait de ne pas donner suite au projet de construire cet immeuble de bureaux et de conserver le terrain et l'ancienne gare d'autobus dans son parc immobilier, des propositions concernant le développement de ce site pourraient lui être soumises pour analyse.

Q-2

Est-ce que le gouvernement est prêt à considérer un modèle de développement immobilier bien ancré dans la communauté et mettant de l'avant les principes de développement durable pour l'Îlot Voyageur sud, au lieu d'un modèle à haute densité destiné aux promoteurs immobiliers privés?

R-2

- Le projet de construction d'un immeuble de bureaux sur le site de l'Îlot Voyageur est actuellement à l'étude dans le PQI. S'il est constaté que la vocation actuellement visée par le gouvernement pour ce site évolue dans le sens que les besoins initiaux ne sont plus les mêmes que ceux qui avait justifié ce projet, le gouvernement retirera ce projet lors du prochain PQI.
- Pour ce qui concerne le développement d'un modèle immobilier visant certains segments de type « communautaire », ce genre de projet ne relève pas de la SQI et il n'appartient pas à celle-ci de mettre en oeuvre de tels projets.
- À cet effet, les projets à caractère social sont plutôt sous la responsabilité de la Société d'habitation du Québec (SHQ) qui gère, notamment, les programmes AccèsLogis et d'autres programmes pour les clientèles défavorisées ou ciblées par le gouvernement. Le gouvernement investit des sommes importantes dans ces programmes et il appartient à la SHQ et à ses partenaires de déterminer les sites pour les éventuelles constructions. Ainsi, si le site de l'Îlot Voyageur propose un potentiel à cet égard, il devra faire l'objet des analyses requises à la SHQ.